



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

monuments commémoratifs

Question écrite n° 44450

Texte de la question

Mme Christine Boutin attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur l'édification d'un mémorial national à la mémoire des militaires morts pour la France de 1952 à 1962 en Afrique du Nord. Par arrêté du 3 mars 1998, un groupe de réflexion s'est constitué et a choisi Paris comme lieu d'accueil de ce mémorial. Malheureusement, avec plusieurs tentatives avec le maire de Paris, aucune avancée sérieuse n'est à noter. Alors que l'état de guerre en Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie viennent d'être reconnus et que le mode de financement a été clairement défini, les discussions achoppent sur le problème de l'emplacement. C'est pourquoi, elle lui demande de lui donner des précisions sur les mesures qu'il compte prendre afin que son engagement soit respecté et que le problème du lieu soit élucidé.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants sur les inquiétudes exprimées par le monde associatif à propos du devenir du projet d'érection d'un monument à la mémoire des soldats français (militaires et supplétifs) morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie. La commission pour la création d'un mémorial de la guerre d'Algérie vient de remettre ses propositions de sites dans Paris. Une procédure d'étude et d'approbation des lieux pressentis vient d'être lancée auprès des différents acteurs publics concernés. Il n'est pas encore possible, actuellement, de préciser l'implantation de l'endroit choisi, l'accord de toutes les parties prenantes étant nécessaire sur ce point, mais il est certain qu'il s'agira d'un site prestigieux de la capitale. Par ailleurs, l'inauguration du monument est prévue en 2002, comme il en a été toujours convenu. Ce dossier est l'objet d'une attention tout particulière de la part du secrétaire d'Etat et il mettra tout en oeuvre pour qu'il aboutisse.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44450

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2000, page 2061

Réponse publiée le : 5 juin 2000, page 3408